

■ **FOBISA, Fondation de prévoyance en faveur des employés de Beckman Coulter International S.A. et des sociétés apparentées**, à Nyon, CH-550-0141821-4 (FOSC du 29.06.2007, p. 20/4000572). Dal Zotto Mirco et Schneider Vincent ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Nouveaux membres du conseil: Prongue Eric, de Buix, à Saint-Prex, avec signature collective à deux, toutefois pas avec O'Shea John et Weiss John, O'Brien Damien, d'Australie, à Bottens, et Triolet Regis, de France, à Ferney-Voltaire (France), tous deux avec signature collective à deux, pas entre eux ni avec Gloor Christine.

Journal no 1474 du 01.02.2008
(04328246 / CH-550.0.141.821-4)